

REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

**E.P.L.E.F.P.A. de Carcassonne
CFPPA DES PAYS D'AUDE**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT



Formation au Tourisme Vert et à l' Agritourisme **Certificat de Spécialisation « Tourisme Vert, Accueil et Animation en milieu rural » Niveau IV**

Objectifs

- Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'activité de tourisme vert
- Devenir gestionnaire ou prestataire d'activités touristiques, d'accueil, de restauration, d'hébergements ou d'animation en milieu rural

Organisation de la formation

- Formation en centre : groupe en face à face, en travail individuel encadré et en travaux pratiques encadrés, visites de prestataires touristiques en milieu rural et rencontre avec les acteurs du tourisme
- Formation en entreprise: Les mises en situation professionnelles se déroulent sur des entreprises partenaires. Suivi et médiation assurés par un formateur référent
- Évaluation et validation : La formation est dispensée sous forme modulaire (UC), chaque module fait l'objet d'une évaluation qui peut être écrite, orale, sur dossier ou pratique.

Durée – Rythme – Date(s)

- 980 heures soit 560 heures en centre et 420 heures en entreprise
- Une formation par alternance sur 28 semaines (16 semaines en centre et 12 semaines en entreprise)
- **Du 17 Février 2014 au 19 septembre 2014**

Lieu

CFPPA des pays d'Aude à *Limoux* Place du Général Leclerc

Public concerné

- Demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE
- Salarié en CIF ou en contrat de professionnalisation ou en contrat aidé

Conditions d'admission

- 18 ans minimum ou être sorti du système scolaire depuis plus de 6 mois
- Niveau pré-requis : Diplôme de niveau IV et un an d'expérience professionnelle
- Entretien de motivation

Validation

Diplôme Certificat de Spécialisation (niveau IV) délivré par le Ministère de l'agriculture
Diplôme validé par 4 unités capitalisables à acquérir dans un délai de 5 ans

Programme détaillé de la formation

UC 1	<ul style="list-style-type: none">- Étapes d'élaboration et démarches du porteur de projet- Études d'opportunité, analyses de l'environnement du marché, identification des atouts et des contraintes- Aspects juridiques, fiscaux réglementaires liés à l'activité- Études prévisionnelles à la mise en place du projet	140 h
	Conduire une activité de tourisme rural	
UC 2	<ul style="list-style-type: none">- Organisation et planification des opérations de mise en place des prestations- Choix des modalités de réalisation en fonction de la prestation- Analyse des résultats de l'activité (indicateurs technico-économique, de durabilité)- Propositions d'améliorations	132 h
	Réaliser des prestations de tourisme rural	
UC 3	<ul style="list-style-type: none">- Communiquer, informer, conseiller, accueillir les clientèles- En fonction de la prestation, réaliser les opérations constitutives- Évaluer la prestation- Réaliser les enregistrements en vue d'une analyse des résultats	140 h
	Choisir une stratégie commerciale et réaliser les opérations de commercialisation	
UC 4	<ul style="list-style-type: none">- les circuits de commercialisation en tourisme rural, marketing, études clientèles- Argumentaire commercial et de négociation, technique de vente- Stratégie de promotions et politiques commerciales	140 h
	Développement durable	
	<ul style="list-style-type: none">-Notions de durabilité et politiques publiques	8 h

Prise en charge de la formation

Formation subventionnée par le Conseil Régional Languedoc-Roussillon

Selon le statut du stagiaire, prise en charge par les entreprises, les OPCA et OPACIF

Rémunération

Conseil Régional Languedoc-Roussillon, ASSEDIC, OPACIF

Accueil et information

Pour tout renseignement, contactez notre **Service Accompagnement Individualisé**
Carcassonne – Limoux : **04.68.119.119** cfppa.carcassonne@educagri.fr